



## Théorie



### Différents thèmes seront abordés pendant cette formation :

- La prévention :
  - Évolution de la réglementation et du métier de Chef d'Équipe SSIAP2 en matière de prévention
  - Évolution en matière d'accessibilité du public
  - Échanges d'expériences
- Les moyens de secours :
  - Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours (matériel, méthodologie...)
- La gestion du PC sécurité
  - En situation de crise : gestion d'une alarme, alerte des sapeurs-pompiers et réception des secours, gestion évacuation, compte-rendu à la hiérarchie
- L'organisation d'une séance de formation
  - Formation des agents de l'équipe (méthodes pédagogiques)
- L'équipe de sécurité incendie
  - Organisation, fonctionnement et gestion de conflits de l'équipe de sécurité

## Pratique



Différents cas concrets seront mis en pratique pour analyser la pédagogie des participants.

Utilisation d'une « valise SSIAP » : reconstitution d'un SSI catégorie A.

**Le programme est conforme au référentiel de l'arrêté**



## Programme

**Pré requis :** Être titulaire d'un diplôme SSIAP2 de moins de 3 ans ; Justifier de 1607 heures d'activité en tant que Chef d'équipe SSIAP 2 sur les 36 derniers mois ; Justifier d'un titre de secourisme à jour de ses recyclages

**Objectifs de la formation :** Actualiser ses connaissances pour assurer l'encadrement de l'équipe chargée d'assurer la sécurité des personnes et des biens au sein des ERP et des IGH.

**Public Visé :** Toute personne titulaire du diplôme SSIAP2 et disposant des pré-requis

**Nombre de participants :** 4 au minimum et 12 au maximum

**Durée :** 2 jours soit 14 heures au minimum

**Référent pédagogique :** Mr DUPONT Mickaël

**Moyens pédagogiques :** Projection du cours de référence par vidéo projecteur – Pédagogie active (informative et participative) - Système de sécurité incendie de catégorie A - Circuit de vérification et de ronde

**Un support pédagogique est remis à chaque participant.**

**Validation :** Délivrance d'une attestation de recyclage.

**Règlementation :** Arrêté du 02 mai 2005 modifié

**Recyclage tous les 3 ans pour l'exercice de la fonction.**

**NOTRE + FORMATION**  
**P.A.V. "Prestation Après Vente"**  
Nous gérons le suivi de vos recyclages

SARL ACF Group

**Siège social :** ACF Picardie - Rue Mazarin - 02800 LA FÈRE - Tél. : 03.23.52.47.45 - Email : [csellechia@acf-group.fr](mailto:csellechia@acf-group.fr)

**Établissement secondaire :** ACF Paris - 48 cours Blaise Pascal 91000 EVRY – IDF - Tel : + 33(0)1 60 78 62 70 - [contact-idf@acf-group.fr](mailto:contact-idf@acf-group.fr)

**Numéro de Siret :** 808 176 234 00017 RCS de Saint Quentin 02100 - **Déclaration D'activité :** 22 02 01 22 902

**Numéro d'autorisation d'exercer :** FOR-002-2022-01-05-20160585049 CNAPS LILLE